

Revendications FNAS FO pour la CCNT des ML/PAIO/PLIE

AUGMENTATION immédiate de la valeur du point ;

AMELIORATION de la progression à l'ancienneté ;

Une vraie **ÉVOLUTION** de carrière pour tous les emplois repères ;

VALORISATION à hauteur de 5 points tout item exercé hors des domaines de compétence de son emploi repère ; en attendant l'abrogation du système de critères classant ;

CRÉATION d'annexes pour les emplois hors filières ;

Limitation du **nombre de jeunes suivis** par un conseiller à 50 maximum pour assurer un **ACCOMPAGNEMENT** global de qualité ;

Retour à la **LIBRE NEGOCIATION**, sans encadrement budgétaire, en dehors du cadre des enveloppes fermées et liées aux résultats ;

RÉENGAGEMENT total et permanent de l'État dans le financement des structures, pour **conforter et sécuriser** leur action en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans ; une dotation financière immédiate accompagnant tout niveau dispositif ;

Possibilité de **désigner** comme **DÉLÉGUÉ SYNDICAL** un salarié autre que le DP titulaire dans les structures de moins de 50 salariés.

Et plus précisément, voir <https://www.fnasfo.fr>

**Résolution Professionnelle
XVII^{ème} CONGRÈS FÉDÉRAL
LA POMMERAYE (49) OCT 2016**

Défendre nos métiers et la formation professionnelle qualifiante

Améliorer ses conditions de travail

S'organiser entre salariés

Rejoindre un syndicat libre et indépendant

ADHEREZ à FORCE OUVRIERE

contact :



<https://www.fnasfo.fr/a-propos/adherer/>



01 40 52 85 80



lafnas@fnasfo.fr



Retrouvez votre Union Départementale FO sur le site :
<http://www.force-ouvriere.fr/ud-fo>



**CCNT
ML /PAIO**

**MISSIONS
LOCALES
PAIO et PLIE**



**LIBERTÉ ET
INDÉPENDANCE**

**Fédération Nationale
de l'Action Sociale
FNAS FO**

**7, passage Tenaille
75014 PARIS**

LES MISSIONS LOCALES

EN THÉORIE :

ARTICLE L5314 DU CODE DU TRAVAIL

Les missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, dans le cadre de leur mission de service public pour l'emploi, ont pour objet d'aider les jeunes de seize à vingt-cinq ans révolus à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale en assurant des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement à l'accès à la formation professionnelle initiale ou continue, ou à un emploi.

Emploi
Insertion
professionnelle

Information
Orientation
Formation

Logement
Santé
Droits

250 Missions locales

13 495 salariés

1.4 million jeunes suivis

EN PRATIQUE !!

Les salariés des Missions Locales ont vu leurs conditions de travail se détériorer de façon importante depuis 10 ans.

La sinistralité (maladie et invalidité) s'aggrave d'année en année.

Les conditions de rémunération sont également insuffisantes et ne sont pas à la hauteur de l'engagement des professionnels.

Les salariés des Missions Locales sont aux premières loges pour constater les dégradations dans l'accomplissement de leur travail, mais aussi dans l'insertion des jeunes, provoquées par les réformes des gouvernements successifs qui ne jurent que par l'austérité et la baisse du coût du travail.

La « loi du chiffre » des politiques publiques évince le volet social de leur intervention : il faut « mettre les jeunes dans des cases » pour « atteindre les objectifs ».

Elle place les Missions Locales dans une logique de financements aux résultats qui précarise les professionnels et bloque leur évolution.

L'injonction permanente des financeurs, c'est une augmentation exponentielle de la charge administrative au détriment du temps nécessaire à la rencontre, à la compréhension de la situation sociale, à la mise en œuvre des actions singulières et adaptées à chaque jeune qui conduiront à la réussite de son insertion.

I-MILO

Garantie
Jeunes

LA FNAS-FO revendique des budgets pérennes pour l'ensemble du réseau des Missions Locales : retour à un financement national garanti par l'Etat. LA FNAS-FO revendique également de vrais contrats en CDI pour tous les salariés.